



1931, les étrangers en France au temps de l'exposition coloniale

Guide de visite à l'usage des enseignants

Ce guide permet aux enseignants de préparer eux-mêmes une visite guidée à l'usage de leurs élèves, ou un questionnaire permettant aux élèves de déambuler en autonomie dans l'exposition.

En complément, nous vous invitons à télécharger les deux dossiers complémentaires :

« Cartes et diagrammes de l'exposition 1931 »

« Choix d'extraits littéraires en lien avec l'exposition 1931 »

Les cartes et diagrammes proposés peuvent être des supports documentaires pour une exploitation en classe, indépendamment d'une visite de l'exposition.

Ce guide enseignants vous propose, dans l'ordre des salles :

- le thème de chaque salle.
- l'ensemble des textes de synthèse présentés dans l'exposition, ainsi que les commentaires des cartes et diagrammes.
- une sélection d'objets exposés pouvant faire l'objet d'une exploitation pédagogique (le n° mentionné est celui que porte le cartel associé, et le texte explicatif reprend ce cartel).

Introduction et propos de l'exposition

L'exposition « 1931 » évoque la situation des immigrants étrangers et des coloniaux en France métropolitaine, en 1931. Dans cette période de l'entre-deux guerres, deux images contrastées s'imposent : la glorification de l'Empire colonial français et de sa « mission civilisatrice » avec l'exposition coloniale du bois de Vincennes d'une part ; la présence de 3 millions d'étrangers en France qui en font le premier pays d'immigration au monde, d'autre part.

Le visiteur est immergé dans « l'air du temps » pour questionner les liens, ou l'absence de liens, entre étrangers et coloniaux en France, en 1931. À la manière d'un théâtre, il est invité à découvrir l'envers du décor de l'exposition coloniale. Il pénètre dans les coulisses de l'exposition, pour découvrir une réalité sociale française bien éloignée du spectacle qui se donne à voir au bois de Vincennes.

Interroger les représentations, confronter immigration et colonisation, croiser l'histoire des migrants coloniaux et celle des immigrés venus de l'étranger, pour essayer d'en dessiner les traits communs et les singularités sont les lignes directrices de cette exposition qui les aborde par des éclairages thématiques : le travail, la politisation des étrangers, leurs statuts, leur vie en France et les représentations qu'en véhiculent les médias...

Organisation générale de l'exposition

L'exposition s'ouvre sur une maquette de l'exposition de 31, aborde successivement 6 thèmes (salles 1 à 6) et se termine par une vaste chronologie (salle 7) ainsi qu'une présentation de quatre dioramas datant de 1931 (salle 8).

Elle est ponctuée de trois parcours biographiques d'immigrants, emblématiques de cette période, présentés dans les salles 2, 3 et 6.

■ Entrée de l'exposition

Objet :

Maquette de l'exposition coloniale (1931)

Contemporaine de l'exposition, cette maquette permet notamment de repérer le Palais des Colonies, actuel Palais de la Porte Dorée, où nous nous trouvons. L'exposition coloniale internationale de 1931 dura de mai à novembre 1931, et on estime que 8 millions de personnes la visitèrent (plus de vingt millions de tickets vendus).

« L'Exposition coloniale fut une véritable ville dans la ville, couvrant une superficie considérable de plus de 1200 mètres de long (d'est en ouest) sur un peu plus de 900 mètres du nord au sud, sillonnée de plus de 10 kms de chemins balisés (...) A l'Exposition coloniale, véritable microcosme, Angkor Vat côtoyait la Guadeloupe, le Tonkin et le Congo : les frontières s'estompaient et les genres se mélangeaient comme dans un collage surréaliste... » (N. Jacomijn-Snoep, « Restes et traces d'une illusion. L'exposition coloniale internationale de 1931 », in 1931, *Les étrangers au temps de l'exposition coloniale*, Gallimard/CNHI, 1931.)

Activité élèves :

Faire repérer les vestiges de l'exposition coloniale (Palais de la Porte Dorée, Pavillon du Togo – devenu aujourd'hui une pagode bouddhiste-), et les transformations du quartier depuis les années 30 (notamment la construction d'immeubles HBM –habitations à bon marché- sur le boulevard Poniatowski).

■ Salle 1 : Mise en scène de l'exposition coloniale

Cette salle présente à la fois des objets exposés dans l'exposition coloniale de 1931, et des cartes qui présentent l'empire colonial français à cette période.

Théâtre. Démesure, monumentales constructions éphémères, spectacles d'eau et de lumières, l'Exposition coloniale glorifie l'Empire et la mission civilisatrice de la France. La colonisation est dite pacificatrice, bénéfique aux développements technique, économique, intellectuel et humain des peuples soumis. Le doute n'est pas de mise. Ecriture de l'histoire. Propagande. Les pans moins glorieux de la colonisation sont passés sous silence.

Cartes

Deux cartes permettent de visualiser l'extension géographique de l'Empire français en 1931 et la diversité de statuts de leurs habitants.

L'empire colonial français en 1931 (*Cartes et diagrammes, p. 6*)

L'Empire colonial français est divisé, en 1931, selon une ligne de partage entre « anciennes » et « nouvelles » colonies. Sous la qualification d'« anciennes colonies » sont regroupés les territoires issus du premier domaine colonial français constitué sous l'Ancien régime. Les « nouvelles colonies », par opposition, désignent les colonies conquises tout au long du 19^{ème} siècle, lors de la politique d'expansion amorcée par la conquête de l'Algérie en 1830. La Troisième République (1871-1940) achève la constitution du grand Empire colonial : sous l'impulsion de Léon Gambetta et de Jules Ferry, la France conduit campagnes militaires et conquêtes. Certains territoires obtiennent alors le statut de « protectorat » : les institutions existantes, y compris la nationalité, sont maintenues sur un plan formel, la France assume la gestion de la diplomatie, du commerce extérieur et éventuellement de l'armée. Enfin, après la première Guerre mondiale, la France obtient de la Société des Nations la tutelle administrative d'anciennes colonies allemandes : les « territoires sous mandat ».

Populations dans l'empire français, 1931 (Cartes et diagrammes, p. 5)

Différents statuts des territoires, différents droits pour les habitants de ces territoires. L'appellation d'« indigène », utilisée à l'époque pour caractériser les populations non européennes masque des situations diverses.

L'abolition définitive de l'esclavage le 4 mars 1848 étend à l'ensemble des populations colonisées, "blanches" ou "de couleur", la jouissance des droits civils et politiques, dans les vieilles colonies. Un ancien esclave est donc un citoyen français qui peut voter lors des élections nationales.

La situation est tout autre dans les nouvelles colonies, à commencer par l'Algérie où le statut juridique des populations « indigènes » est précisé par le sénatus-consulte du 14 juillet 1865 qui reconnaît la nationalité française des musulmans et des juifs d'Algérie. Français certes, mais pas citoyens au motif qu'ils ont conservé leur statut personnel confessionnel. Seuls les Juifs obtiennent, avec le décret Crémieux de 1870, la citoyenneté française. Les Français originaires de métropole, ou Européens naturalisés, jouissent quant à eux de l'ensemble des droits des citoyens français, en particulier des droits politiques.

Qu'est-ce qu'un indigène pour le droit français ? Tout d'abord, un indigène n'est pas un étranger, ce qui veut dire qu'il ne peut profiter de la protection de son Etat d'origine, il ne dépend que de l'autorité de la France. Mais l'indigène n'en est pas pour autant un Français comme les autres, il n'est pas citoyen, ce qui implique qu'il est exclu du suffrage universel.

Quant aux protégés, ressortissants des protectorats, ils conservent leur nationalité d'origine.

Objets :

N° 13- Carte peinte de propagande coloniale, de B. Milleret. Huile sur toile, musée du quai Branly.

Cette carte représente les possessions coloniales françaises assorties du commentaire suivant : « C'est avec 76.900 hommes que la France assure la paix et les bienfaits de sa civilisation à ses 60 millions d'indigènes »

Ce tableau fait partie de l'une des nombreuses peintures de propagande coloniale produites par l'Exposition coloniale et dont B. Milleret était un grand spécialiste. Le tableau était exposé dans le Pavillon des Armées.

Activité :

Faire comparer aux élèves la carte de propagande de 1931 avec la carte historique réalisée pour la présente exposition.

N°8- Modèle réduit d'un cortège funéraire vietnamien- 1931. Bois, métal, soie ; musée du quai Branly.

Ce cortège funéraire était exposé dans le Pavillon de Cochinchine. Si la recherche de la démesure est particulièrement frappante à l'Exposition coloniale, de nombreuses maquettes, miniatures et modèles réduits sont également présentés comme matériel pédagogique, dans le but de montrer la vie quotidienne et les traditions des régions colonisées. Ce cortège fabriqué sur commande pour l'Exposition est constitué de près de 90 personnages et éléments de décor.

■ Espace de transition entre les salles 1 et 2

Entrée dans les coulisses

Le registre des mains courantes du commissariat de police du site de l'Exposition est un concentré des ingrédients de 1931. Sur le chantier de l'Exposition coloniale, des ouvriers de toutes nationalités : Français, Italiens, Allemands, Polonais, « sujets de l'Empire français »... L'ombre du chômage plane. Plusieurs étrangers sont interpellés « rôdant dans les chantiers de l'exposition » à la recherche de travail. On profite de l'événement pour faire connaître ces revendications. Distribution de tracts. Dans la nuit du 20 au 21 février 1931, le drapeau tricolore qui flottait sur la tour du pavillon de l'AEF est remplacé par un drapeau rouge. La xénophobie s'invite. Le 21 avril 1931, un maçon italien est arrêté par la police. Appelé « macaroni » par un terrassier français, « il a riposté par un coup de poing à la figure ».

■ Salle 2 – Le monde du travail

Cet espace présente des données économiques et sociales sur la place des étrangers dans le monde du travail.

Sas d'entrée

La crise

La crise économique mondiale frappe de plein fouet la France. Chômage, grèves, tensions sociales. Etrangers et coloniaux, nombreux sur le marché du travail, sont les premiers à subir les effets d'une tornade générale. Ils paient le prix fort des contrecoups d'une économie en souffrance.

Espace de droite

Diagramme : Les actifs coloniaux et étrangers en France en 1931 (Cartes et diagrammes p.7)

Où travaillent les étrangers ?

En France, comme sur le chantier de l'Exposition coloniale, les différents lieux de travail, mines, usines, mais aussi boutiques et ateliers bruissent de mille langues. Dynamisme des années 1920 et pénurie de main d'œuvre entraînent un recours massif à la population immigrée. Les secteurs les plus ingrats et les plus dévalorisés sont abandonnés aux étrangers : sur-représentés dans l'industrie, tout particulièrement dans les secteurs des mines, du terrassement, mais également des constructions mécaniques et de la métallurgie. Ouvriers dans leur majorité, les actifs étrangers sont également très présents dans le monde de l'atelier et de la boutique (notamment dans la confection) où règnent précarité de l'emploi, absence de droits et faibles salaires.

La part des immigrants coloniaux dans le tertiaire et dans les statuts d'employé traduit surtout leur présence, massive, dans des emplois au sein de l'armée de terre.

Objets :

N° 40 – Album *La France travaille*

En 1931, François Kollar (Szenc –Hongrie-, 1904- Créteil, 1979), jeune photographe hongrois immigré à Paris, entame une vaste enquête sur la France au travail, pour les éditions Horizons de France. Pendant trois ans, Kollar ne cesse de croiser et de photographier des travailleurs venus de l'Europe et de l'Empire.

N° 45 à 55- Ensemble de dix photographies de F. Kollar extraites de *La France travaille*

N°45- Mineur marocain

« Dans cet univers, la photographie du Mineur marocain de la Compagnie des houillères de Montrambert et de la Béraudière brille d'un éclat singulier. Tout au long de son enquête, au fond des mines, dans les usines et les chantiers, François Kollar n'a cessé de croiser et de photographier des travailleurs étrangers venus de l'Europe et de l'Empire. Mais les images publiées et leurs légendes ne mentionnent jamais ces origines, comme si le travail faisait unité entre les hommes et gommait les nationalités. Les migrants sont ainsi omniprésents dans le cadre, mais absents des intentions photographiques, et, donc, invisibles. Sauf sur cette image intitulée sobrement *Mineur marocain* » (M. Amar, « François Kollar et le mineur marocain, destins croisés, in 1931, les étrangers au temps de l'exposition coloniale, ed° Gallimard/CNHI, 2008.)

Activités :

Demander aux élèves de mettre en lien les activités représentées dans les photographies de Kollar et le diagramme *Les actifs coloniaux et étrangers en métropole*.

■ Parcours biographique 1 : Adolphe Karaïmski

A la conquête de la banlieue parisienne

Adolphe Karaïmsky est né en 1882 à Kreutzburg (dans l'actuelle Lettonie). Aîné d'une fratrie de quatre, il épouse Esther Kurman en 1903. Il émigre en France en décembre 1903 tout en continuant à faire des allers et retours entre la Russie et la France jusqu'en 1906, date à laquelle il ouvre un atelier de tailleur rue Daguerre (Paris, 14^{ème} arrondissement). A cette époque, il fréquente les milieux socialistes russes et aurait reçu Lénine, Trotsky et Boukharine.

Avant la première guerre mondiale, Adolphe diversifie ses activités professionnelles. Il commence par acheter terrains et pavillons en banlieue parisienne puis s'engage dans la construction de lotissements à Bagneux, Drancy, Antony... Profitant du développement de la banlieue pendant l'entre-deux-guerres, Adolphe connaît une réussite économique étonnante. Il est emporté en 1931 par une attaque cérébrale mais son entreprise, reprise par les enfants, continue sur la voie du succès.

Objets :

N° 320, 321 et 322 : Affiches promotionnelles pour les lotissements réalisés par l'entreprise d'Adolphe Karaïmsky. Sérigraphies, vers 1930. Collection particulière Liliane Karaïmsky.

Les noms choisis par ces lotissements témoignent à la fois des sympathies politiques d'Adolphe et de son sens commercial : il s'adresse à une clientèle souvent proche du socialisme.

Activité :

Faire s'interroger les élèves sur la population à laquelle ces logements sont destinés, sur les transformations de la banlieue pendant l'entre-deux-guerres, et sur le rôle joué par les immigrés dans ces transformations (ouvriers du bâtiment, mais aussi entrepreneurs, comme ici, et habitants, parmi d'autres, de ces quartiers en construction).

N°325- Documents extraits du dossier de naturalisation d'Adolphe Karaïmsky. Fac-similés , Archives nationales, Paris, N° 74 90 x 23

Adolphe dépose un première demande de naturalisation française le 28 juin 1923, mettant en avant son statut de père de quatre enfants. Mais il reçoit une décision d'ajournement le 17 avril 1924, en raison d'un avis négatif du préfet de police qui insiste sur « son attitude pendant la guerre ». Adolphe dépose alors une deuxième demande en septembre 1926 assortie de nombreuses lettres de recommandation de personnalités de la région parisienne (maires des communes de banlieue, l'ancien ministre Pierre Laval, député de la Seine ...) ce qui témoigne de son insertion locale. Cette fois-ci, l'avis du préfet de police est favorable, « tenant compte de la mort en service d'un de ses frères, engagé au début de la guerre à la Légion étrangère, et des services militaires éventuels de ses fils ». Mais son dossier est égaré ! Il obtient finalement la nationalité française en 1927.

Espace de gauche

Protéger le travail national

Les pratiques discriminatoires s'accroissent au plus fort de la crise. Devant le spectre du chômage, les étrangers sont accusés de « voler le travail des Français ». Les campagnes de presse sont efficaces : le patronat de la grande industrie, principal recruteur de main-d'œuvre étrangère dans les années vingt, s'emploie à licencier d'abord les étrangers dans ses usines, incité par l'État qui encourage ces pratiques, en multipliant les circulaires. En décembre 1931, 200 députés de toutes tendances (sauf les communistes) proposent un texte sur la « protection de la main-d'œuvre nationale ». Adoptée le 10 août 1932 par le Sénat, cette loi prévoit que des décrets, pris à l'initiative du gouvernement ou des organisations patronales et ouvrières, peuvent déterminer un pourcentage maximum d'étrangers employés dans les entreprises, secteur par secteur.

Objets :

Photographie agrandie sur le mur : Défilé de Père Noël dans les rues de Paris en protestation contre les importations de jouets de l'étranger, le 12 décembre 1931.

Vitrine :

N° 92- Courrier de la société Raty (Saulnes et Hussigny, Meurthe-et-Moselle) à l'Inspection du Travail, 22 octobre 1931. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle. N° inv. 10 M 47/2

Dans cette lettre, le patron explique qu'il a licencié en priorité des étrangers, comme on le lui avait demandé, « souvent même en négligeant la valeur professionnelle des intéressés ». Il propose alors de licencier des Français, qui retrouveront plus facilement un emploi dans les grands travaux d'aménagements lancés par l'Etat et le département.

Les ambulants

Ruée vers l'indépendance. Poussés par la crise, nombre d'étrangers cherchent à se mettre à leur compte. Ils se lancent dans l'aventure de l'indépendance à partir de pas grand chose, créant un cadre artisanal ou commercial de toutes pièces : une chambre de l'appartement est utilisée pour la fabrication de menus objets, la vente s'effectue tantôt à domicile, tantôt dans les rues passantes ou sur les marchés, à l'aide d'une planche posée sur deux tréteaux ou d'un drap jeté à même le sol. L'heure est à la précarité.

Rapatriements et expulsions

93 000 sorties du territoire sont enregistrées en 1931. La vague de départs de France est massive, sans que l'on puisse différencier les départs volontaires des départs contraints.

*En effet, pour encourager les étrangers à quitter le territoire, tous les moyens sont bons : « aides au retour », l'Etat prenant en charge une partie du prix du trajet de retour pour certains étrangers, **refoulements d'individus "en surnombre dans l'économie nationale", rapatriements collectifs**, à partir des charbonnages du nord en particulier - les étrangers, qui ont droit à 30 kilos de bagages, ont 48 heures pour préparer leur départ. Mais **expulsions** également. Théoriquement réservées aux militants politiques, coupables de troubles à l'ordre public, elles se multiplient à l'occasion de délits souvent mineurs.*

Objets :

Photographie agrandie en fond- Enfants attendant leur départ en wagons spéciaux pour la Pologne après leur évacuation de la mine à Leforest le 11 août 1934 suite à la participation de leurs parents à une grève.

Vitrine

N°38 : Courrier du préfet de Meurthe et Moselle au sous-préfet de Briey, relatif aux expulsions d'étrangers, 30 octobre 1931, Archives départementales de Meurthe et Moselle, n° inv. 1 Z 56/2

A l'occasion de la crise économique les pouvoirs publics cherchent à faire « sortir du territoire » en priorité les étrangers « fauteurs de désordre », ici les Italiens antifascistes.

Activités :

Par la mise en lien des divers objets sélectionnés, montrer les conséquences de la crise pour les étrangers et la manière dont une crise économique peut provoquer de la xénophobie.

■ Salle 3 : Politisations

Politisations

Aléas de l'économie et secousses du politique ne laissent pas de marbre. Tracts, manifestations, mobilisations, mots d'ordre traduits et rhétorique de libération s'élaborent dans les arrière-salles des cafés. Militants français, coloniaux et étrangers luttent contre un ordre qu'ils estiment injuste. Revendications qui portent tantôt sur la situation française, tantôt sur celle du pays d'origine.

Cette salle présente les engagements politiques des étrangers et des coloniaux présents en métropole. Les vitrines de droite présentent les actions menées par des coloniaux contre l'exposition coloniale de 1931, tandis que la vitrine de gauche présente des documents d'archives présentant des militants nationalistes indochinois.

Vitrines de droite

La contre-exposition

Inaugurée au Pavillon des Soviets à Paris, l'exposition « La vérité sur les colonies » est organisée par la Ligue anti-impérialiste d'obédience communiste. Les surréalistes, un groupe d'artistes et d'intellectuels parmi lesquels on compte Louis Aragon, Paul Eluard ou André Breton, participent à cette contre-exposition radicalement opposée à celle du Bois de Vincennes.

Anticolonialisme

En 1931, rares sont les revendications anticolonialistes qui s'expriment en France métropolitaine. Elles sont d'abord le fait des immigrants venus des colonies, au sein des premiers mouvements indépendantistes qui naissent alors. Mais la cause reste largement inaudible dans le débat public métropolitain. Radicaux et socialistes sont favorables à des réformes visant à aménager le système colonial, à réduire les discriminations à l'encontre des colonisés. Seul le parti communiste, alors minoritaire et marginal, appuie les revendications des colonisés présents en métropole.

Objets :

N° 130- Tracts et papillons anti-coloniaux, en français et en quôc-ngu, édités par le Parti Communiste français, 1931. Archives nationales d'Outre-Mer. SLOTFOM/III/5
Certains de ces tracts sont agrandis pour figurer le décor des vitrines

N° 132- Le tract à signature des surréalistes « ne visitez pas l'exposition coloniale » (texte : voir le *Choix d'extraits littéraires*).

Activités

Faire repérer la scénographie qui encadre les vitrines consacrées à l'opposition à l'exposition coloniale, et notamment l'agrandissement des tracts anticolonialistes en vietnamien (en quoc ngu, écriture du vietnamien à partir de l'alphabet latin, inventée au XVIe siècle et utilisée par l'administration française, qui deviendra l'écriture officielle à l'indépendance en 1954).

Vitrine face :

L'engagement politique des étrangers

Les engagements politiques des étrangers prennent des formes multiples : perpétuation de combats initiés dans le pays d'origine (antifascisme, sionisme...), mobilisations autour d'enjeux nationaux. Syndicats et parti communiste sont les premiers à prendre en charge les revendications des étrangers, en créant des sections de langue dès les années 1920. Leur action rencontre un écho principalement dans deux groupes

d'immigrants : les Italiens et les Juifs russes et polonais - une immigration déjà politisée avant la Première Guerre mondiale et comprenant de nombreux réfugiés.

Le parti communiste joue également un rôle essentiel dans les débuts de la politisation des immigrants issus des colonies. Il forme des « cadres » comme Abd el Kader Hadj Ali ou Messali Hadj, fondateurs de la première organisation indépendantiste algérienne, l'Etoile Nord Africaine créée à Paris en 1926. Il étend son influence chez les étudiants en provenance d'Indochine, comme Nguyen Ai Quoc, futur Ho Chi Minh.

Objets :

Tracts et publications syndicales en polonais, italien, espagnol et arménien.

« Dès le début des années 20, le PCF crée des organisations spécifiques pour encadrer ces immigrants. Les étrangers sont rassemblés par nationalité d'origine dans des « groupes de langue », structures qui accueilleront des militants issus des principales vagues d'immigration de l'époque, notamment des Polonais, des Italiens, des Espagnols et des Juifs d'Europe centrale. Ces groupes forment une entité autonome au sein du PDF et de la CGTU, que l'on appelle la Main-d'œuvre immigré (MOI). Bien que leur nombre soit beaucoup plus faible, le PCF tente aussi d'encadrer les immigrants issus de l'Empire français. Créée en 1920, l'Union intercoloniale se donne pour objectif de « grouper et guider les indigènes habitant en France ». Elle sera remplacée, quelques années plus tard, par une structure comparable à la MOI, la MOC (Main d'œuvre coloniale). » ; G. Noiriél, *La politisation des immigrants dans l'entre-deux-guerres*, in *1931, les étrangers au temps de l'exposition coloniale*, Gallimard/CNHI, 2008.

Activités :

Faire repérer aux élèves la diversité des langues employées dans les publications exposées dans la vitrine.

■ Salle 4 : Le contrôle se resserre

Cette salle présente les modalités du contrôle exercé par les autorités sur les étrangers et les coloniaux présents sur le sol métropolitain, à travers la question des papiers d'identité et des conditions de naturalisation.

Le contrôle se resserre

Cartes d'identités, passeports, rapports de police, les trajectoires des étrangers en France sont ponctuées de paperasses et de dossiers à remplir. L'Etat veut classer pour mieux contrôler les personnes présentes sur son territoire. Catégoriser, différencier. Les immigrants coloniaux font l'objet d'une surveillance spécifique.

■ Petite salle de gauche en entrant : Parcours biographique 2, famille Virgili

Une famille antifasciste exilée en France.

Brunilde Susi, née en 1900, épouse Alberto Virgili en 1923. Depuis l'arrivée au pouvoir de Mussolini en octobre 1922, ils s'opposent au régime. Leur fils, Lanfranco, naît en juin 1924 à Rome. Cinq mois plus tard, Alberto s'enfuit en France. Brunilde et leur fils le rejoignent en mars 1925. Ils s'installent d'abord à Sèvres, puis déménagent au gré des emplois proposés par des amis italiens.

Installation en France, regards toujours tournés vers l'Italie. Les liens se maintiennent par la correspondance, notamment avec son père Attilio Susi, ancien député socialiste resté en Italie. A plusieurs reprises, Brunilde se rend avec les enfants afin de le voir. Mais les allers et retours sont de plus en plus risqués.

Attilio est finalement expulsé pour la France en 1937.

La famille est sous la surveillance rapprochée de la police politique italienne : les agents de l'OVRA, présents sur le sol français, rapportent les faits et gestes de Brunilde, d'Alberto mais également du père de Brunilde, Attilio Susi, ancien député antifasciste, resté au pays.

■ Retour à la salle 4 (Politisations)

Mur face

Etrangers à la carte.

Depuis 1893, tout étranger est tenu de se présenter, dans les huit jours suivant son arrivée, à la mairie de la commune où il désire exercer une profession, ou à défaut, au commissariat, pour y déclarer la nature de son activité. Le récépissé délivré à l'occasion de cette déclaration de résidence constitue une pièce obligatoire pour être employé. Cette disposition est à l'origine d'un ensemble de mesures qui, à partir de 1893, vont lier le séjour de l'étranger à son travail.

La carte d'identité de travailleur étranger voit le jour en 1917. Pour l'obtenir, à partir de 1922, il faut l'accord des services du ministère de l'Intérieur et la présentation d'un contrat de travail visé favorablement par les agents du ministère du Travail. Depuis 1926, elle est obligatoire pour être employé légalement. Par ailleurs, les autorités françaises tentent de freiner l'immigration spontanée en provenance des colonies, surtout d'Afrique du Nord, en imposant à chaque migrant du Maghreb l'obligation de fournir un certificat d'embauche, un certificat médical, une carte d'identité, un extrait de son casier judiciaire et une justification de ressource minimale.

Objets :

Reproductions agrandies de récépissés de demandes de cartes d'identité sur le mur face.

Cartes d'identité dans les tiroirs de la vitrine centrale.

Activités :

Faire chercher aux élèves dans le tiroir de la vitrine la carte d'un étranger célèbre : Salvador Dali.

Vitrines centrales

La France, terre d'asile

A travers l'Europe, depuis la Première guerre mondiale, plusieurs millions de réfugiés ont fui leur pays, persécutés ou victimes des nouveaux régimes politiques. En 1921, un haut-commissariat aux réfugiés russes est créé à la Société des Nations (SDN) sous la direction du docteur Fritjof Nansen, explorateur et zoologue norvégien. Il met en place, en juillet 1922, un passeport spécifique pour les réfugiés russes, étendu en mai 1924 aux réfugiés arméniens, chassés par le génocide turc.

Le passeport Nansen

Ce certificat est un certificat d'identité qui restitue un état civil aux individus déchus de leur nationalité et un titre de circulation leur permettant de se déplacer d'un État à l'autre. Les pouvoirs publics français s'alignent, dans un premier temps, sur les décisions prises au sein de la SDN offrant certaines garanties aux réfugiés russes et arméniens, et notamment la possibilité de se voir délivrer, pour voyager, des passeports Nansen. Mais le statut leur reste réservé. La crise économique conduit à une crispation sur la question des réfugiés. La solution ? Quitter la France, lorsqu'on en a les moyens et qu'il est encore temps.

Objet :

Demandes de passeport Nansen dans le tiroir de la vitrine centrale de droite

Activités :

Faire relever aux élèves le rôle de ces passeports et les raisons pour lesquelles ils sont demandés (besoin d'un document officiel pour pouvoir passer d'un état à l'autre/ variété de l'objectif des déplacements).

Mur de fond

La surveillance des Nord-Africains se spécialise.

La venue d'une immigration issue des colonies, en particulier d'Algérie et du Maroc confronte l'administration française à de nouveaux problèmes. Ne pouvant mécaniquement appliquer le mode de gestion et de contrôle mis au point pour le traitement des étrangers, elle instaure des structures spéciales de surveillance des « Nord-Africains » (catégorie alors dominante). Elle crée un service des affaires nord-africaines dans les villes où l'immigration maghrébine est importante comme à Paris ou à Marseille. La fameuse Brigade nord-africaine, instituée en mars 1925 au sein de la Préfecture de police et sise rue Leconte, a pour mission de réprimer les crimes et délits commis par les maghrébins (Algériens, Tunisiens et Marocains), et surtout de les surveiller et de les contrôler au moment où naissent les premiers mouvements indépendantistes dans l'immigration algérienne.

Mur de droite

Diagramme « Evolution 1872-1931 et pays de naissance des naturalisés recensés en France en 1931 » (Cartes et diagrammes, p. 11) :

Devenir Français en 1931 n'est ni une formalité ni une évidence. La loi du 26 juin 1889 élargissant la possibilité d'accès à la nationalité française réintroduit dans le droit français le droit du sol qui avait été supprimé dans le Code Civil de 1804. L'enfant né en France d'un père étranger devient français automatiquement à sa majorité s'il réside encore en France. Le principe qui s'impose alors associe naissance et résidence à la majorité.

La loi du 10 août 1927 assouplit les conditions d'accès à la nationalité. Le délai requis de résidence en France passe de 10 à 3 ans. La naturalisation apparaît alors comme une solution au déclin démographique : avoir des enfants, de préférence de sexe masculin, conduit souvent à obtenir un avis favorable lors de sa demande. Cette nouvelle procédure permet un accroissement du nombre de décrets pris chaque année.

La répartition des Français par acquisition en 1931 ressemble fort à celle de la présence étrangère quelques années plus tôt. Ainsi les Italiens, première nationalité en France depuis 1901, forment le premier groupe des naturalisés en 1931. Les Polonais, arrivés beaucoup plus récemment, sont quant à eux, encore très minoritaires à obtenir leur naturalisation. Quant aux « naturalisés nés en France » il s'agit notamment des Françaises qui, avant la loi de 1927, perdaient leur nationalité lorsqu'elles épousaient un étranger.

Objet :

N°286- Dossier de naturalisation d'Henri Adam. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle. N° inv. 6 M 303/1

Henri Adam, né en 1905, est marié à une Française et père d'un enfant né en France. Le sous-préfet de Briey souhaite un ajournement de sa naturalisation en raison de sa nationalité d'origine (allemande). Cet avis n'est pas suivi par les services de la préfecture de Meurthe-et-Moselle qui (en rouge) émettent un avis favorable au motif, que marié à une Française et père d'un enfant français, « sa naturalisation constitue un apport utile à la nation » d'autant que « le postulant est apte au service militaire » et « que sa femme et son enfant sont en bonne santé ». On retrouve ici l'importance des considérations démographiques, et plus particulièrement militaires, dans l'appréciation de l'utilité des naturalisations pour l'Etat.

Activité :

Faire repérer sur ce document l'avis du préfet, en écriture manuscrite rouge.

Demandes de naturalisation

L'étranger qui sollicite sa naturalisation dépose un dossier à la mairie de son domicile. Il doit rédiger une lettre exposant les motifs de sa demande et joindre un ensemble de documents (état-civil, preuves de résidence, antécédents judiciaires, situation militaire, certificat médical, situation fiscale). Sur cette base, le

mairie de la commune rédige une notice de renseignements qui s'achève par un avis motivé transmis à la préfecture du département.

Une nouvelle enquête est alors diligentée par un agent de la préfecture, qui consiste à vérifier la moralité du postulant, sa neutralité politique et sa « bonne assimilation ». Puis la préfecture émet un avis motivé et transmet le dossier à la Chancellerie.

Le Bureau du Sceau peut alors prendre trois types de décisions : le rejet, relativement rare (moins de 5% des décisions en 1931), l'ajournement (17 % des décisions prises en 1931) qui laisse au postulant la possibilité de déposer quand il le souhaite une nouvelle demande ; enfin, la décision favorable (78% des décisions prises en 1931) se matérialise par la publication d'un décret au Journal officiel, dès lors que le postulant a acquitté ses droits de sceau dont le montant est fonction des ressources déclarées. Cette dernière obligation fait de la naturalisation une affaire rentable pour l'Etat !

■ Salle 5 : Etrange étranger

Etrange étranger

Différences. Fascinations. Art nègre, néo-classicisme, primitivisme, spectacles exotiques dans les jardins de Vincennes. Foules avides de découvertes et de renouveau artistique. Pablo Picasso, Joséphine Baker ou les Dogons servent d'icônes. Goût des autres ou retour aux sources : les mythes réduisent l'étranger à des clichés le déposédant de tout pouvoir de contestation.

Couloir

Objets :

N°27 : Masque- Gabon, population Fang- Bois, kaolin et fibres végétales- Musée du Quai Branly, n) inv. 71.1931.82.3 –

Ce masque était exposé dans le pavillon de l'Afrique équatoriale française. Les divers pavillons de l'exposition accueillent les plus belles œuvres d'art et d'artisanat. Exalter la grandeur des civilisations colonisées est aussi une manière d'exalter celle du colonisateur.

N° 213- Costume de danseur dogon représentant une antilope

Au moment où la mission Dakar-Djibouti dirigée par Marcel Griaule, étudie la société dogon sur place, plusieurs jeunes hommes dogons viennent à l'Exposition coloniale pour danser dans l'enceinte du Pavillon de l'AOF. Le costume présenté ici a appartenu à l'un de ces danseurs. A cette occasion, Georges-Henri Rivière, directeur adjoint du Musée d'ethnographie du Trocadéro (l'ancien musée de l'Homme), achète pour son musée un ensemble important de masques et de costumes dogons portés à l'Exposition.

Le 7 octobre 1931 en pays dogon, bien loin du spectacle de Vincennes, Michel Leiris, membre de la mission Dakar-Djibouti, mentionne dans son journal L'Afrique fantôme, la « fureur de onze sur douze des jeunes gens du village envoyés pour la danse à l'Exposition coloniale ». Il n'en dit pas davantage...

Espace de gauche :

Cette salle présente des éléments exposés dans l'exposition coloniale internationale, et des vues de celle-ci.

Le tour du monde en un jour.

L'exposition coloniale est un loisir du dimanche, un spectacle de nuit, un rêve de voyage. Tandis que des milliers de visiteurs sont invités à faire « le tour du monde en un jour » au bois de Vincennes, de grandes expéditions françaises, telles que la mission Dakar-Djibouti ou la croisière jaune sont organisées aux quatre coins du monde. L'impact des cultures d'ailleurs sur la création artistique prend des formes diverses :

œuvres d'art africanistes, références au folklore national, primitivisme d'avant-garde ou retour à l'ordre néoclassique. L'enjeu est néanmoins, pour tous, identitaire.

Objets :

N° 202- Ensemble de huit vues stéréoscopiques de l'exposition- 1931- Plaques de verre- Musée nationale de l'histoire et des cultures de l'immigration/CNHI ; (petites lunettes incrustées dans le mur) :

Des images stéréoscopiques furent commercialisées et vendues lors de l'exposition avec un grand succès. L'illusion des trois dimensions est rendue par la perception simultanée de deux images semblables (le verre, le film), mais prises avec le même décalage que l'écart entre deux yeux humains.

On peut noter principalement la 1^{re} en haut à gauche (pavillon de l'Afrique occidentale française inspiré des *tata*, palais de la région de Tombouctou), et la 1^{re} en bas à gauche (pavillon du Cambodge reproduisant le temple d'Angkor-Vat à l'échelle 1/10e)

N° 239- Poupée portrait, photographie noir et blanc, ca. 1929, Marie Vassilieff - Smolensk, Russie (12 février 1884) – Nogent-sur-Marne (14 mai 1957)/ Collection Claude Bernès, Paris.

Artiste russe arrivée à Paris en 1907, Marie Vassilieff réalisa ces poupées-portraits dans les années 1920. Certaines, fortement inspirées par les arts d'Afrique et d'Océanie, témoignent de l'engouement des artistes de l'époque pour les objets rapportés des colonies. Marie Vassilieff fit photographier ces créations à la fin des années 1920 pour les vendre sous forme d'« albums de luxe » et continua de réaliser ces poupées jusque dans les années 1940. Cette photographie représente une figurine évoquant un masque fang, mais réalisé en réalité à partir d'une bottine à talon.

N°233- Nénufar ou La marche de l'Exposition coloniale, 1931. Chanson (Maurice Roger, Roger Feral, Jacques Monteux) par Henri Alibert. 3'03"

Avec l'expansion de la radiodiffusion et de l'industrie du disque dans les années 1930, les chansons populaires gagnent en diffusion auprès du public. Certaines chansons coloniales telle que *Nénufar*, à connotations fortement racistes, caricaturent les différences physiques, culturelles et linguistiques des colonisés. (Les paroles sont reproduites dans le document téléchargeable *Choix d'extraits littéraires*).

Mission Dakar-Djibouti, 1931-1933, Revue Minotaure, 1933, Ed Albert Skira, Paris. Collections du musée des années 30 de Boulogne-Billancourt

L'ethnographie française opère dans les années 1930 la professionnalisation de sa discipline autour du musée d'Ethnographie du Trocadéro, ancêtre du Musée de l'Homme. La mission Dakar-Djibouti, dirigée par Marcel Griaule, marque de manière emblématique le lancement des missions de terrain au cours desquelles des objets sont collectés, des photographies, des films ou des enregistrements sonores sont réalisés. Ces éléments constituent autant d'éléments d'archives et de documentation sur les populations concernées

■ Couloir vers la salle 6 : l'air du temps

Mur de gauche

Extraits de 4 films d'époque :

La croix du Sud, (France – 1931 – NB – 60 min)

Un film de André Hugon. Avec : Charles de Rochefort, Suzanne Christy, Alexandre Mihalesco, Kaïssa Robba, © Les Films de L'Effraie – Pathé Distribution . Sortie nationale le 20 mai 1932

Le blanc et le noir, (France – 1930 – NB – 95 min)

Un film de Robert Florey et Marc Allégret (d'après la pièce de Sacha Guitry). Avec : Raimu, Suzanne Dantès, Charles Lamy, Pauline Carton, Fernandel. © Les films du jeudi. Sortie nationale le 15 mai 1931

Un mari que sa femme a trompé par vengeance devient père d'un bébé noir. Avant que la mère n'ait vu l'enfant, il va à l'assistance publique l'échanger contre un bébé blanc. Heureux d'être parents, les deux époux se réconcilient.

Baroud, (France – 1931 – NB – 82 min)

Un film de Rex Ingram, Alice Terry et André Jaeger-Schmidt. Avec : Pierre Batcheff, Colette Darfeuil, Roland Cailleux, Rosita Garcia, Arabella Fields. © Lobster Films

Deux sergents des spahis, le français André Duval et le marocain Si Ahmed, sont amis. André séduit Zinah, la soeur de Si Ahmed qui veut venger l'honneur de la famille. Mais la casbah de leur père est attaquée par des pillards.

Les Galeries Levy et cie

(France – 1931 – NB – 79 min)

Un film d'André Hugon. Avec : Charles Lamy, Léon Belières, Marie Glory, Lucien Baroux. © Les Films de L'Effraie – Pathé Distribution. Sortie nationale le 29 janvier 1932

N°243 et 245- Affiches de L. Cappiello

Leonetto Cappiello naît à Livourne, en Italie, en 1875. En 1898, il voyage à Paris. Séduit par le rayonnement de la ville et par son effervescence culturelle, il décide de s'y installer définitivement. « J'étais venu passer un mois en touriste, en amateur. J'y suis resté trente-cinq ans, écrit Cappiello. Cela, semble-t-il, suffirait à exprimer l'emprise que Paris a eue sur moi. [...] j'aime la France [...] pour sa beauté, pour son esprit, pour son harmonie et sa générosité. Je l'aime pour son grand amour de l'Art. Je ne crois pas qu'il y ait un pays au monde où un artiste soit accueilli, apprécié, encouragé comme en France ».

Très vite, Cappiello se fait l'interprète de la vie parisienne et ses dessins et caricatures enrichissent les pages du Rire, Le Cri de Paris, la Rampe, Le Figaro, L'Assiette au Beurre... Mais l'activité dans laquelle Cappiello a montré une véritable originalité est incontestablement liée à l'art de l'affiche qu'il a, à la suite de Chéret, entièrement renouvelé et modernisé. Cappiello invente une esthétique propre, régie par des règles précises. L'ellipse, l'utilisation pour ses fonds, d'aplats de couleurs pures presque toujours monochromes et enfin la règle absolue de la tache sombre sur un fond clair ou de son contraire, sont autant de principes fondateurs de l'œuvre de l'artiste.

Leonetto Cappiello, naturalisé français en 1930, meurt à Grasse en 1942.

N° 243- Margarine Axa- 1931, lithographie couleur, collection particulière.

Leonetto Cappiello réalise l'affiche pour la Margarine Axa en 1931. S'il donne à l'objet de la publicité fidèlement représenté, une place particulièrement importante dans sa composition, l'artiste joue également sur l'effet de contraste. Et le jeune homme noir surgissant d'une noix de coco ouverte sur fond vert émeraude n'est pas sans évoquer, par son arabesque et sa souplesse, la grâce de Joséphine Baker.

N° 245- Bouillon Kub, 1931. Lithographie couleur. Collection particulière.

Leonetto Cappiello réalise l'affiche pour le bouillon Kub en 1931. Fidèle au principe de la tache sombre sur un fond clair, la tête de bœuf noire se détachant d'un aplats jaune ne manque pas d'attirer nombre de commentaires. Les critiques de l'époque y décèlent une influence directe de l'Exposition coloniale, et notamment des béliers surplombant l'obélisque du palais de Madagascar.

N°7- **Plan de l'Exposition coloniale internationale, G. Goor, 1931.** Huile sur toile. Musée du quai Branly, Paris. N° inv. 75.927.

Véritable ville dans la ville, l'Exposition s'étendait sur plus de 1200 mètres de long (d'est en ouest), sur près d'un kilomètre (du nord au sud) et était sillonnée de plus de 10 kilomètres de chemins balisés. Ce plan monumental, art de propagande, était exposé dans la salle d'audience de la Cité des Informations, symbole de la modernité (reproduite ici, en bas à gauche).

Sur le plan sont figurés les différents pavillons représentant les colonies françaises, construits autour des îles de Bercy et de Reuilly. Sont également visibles, ceux consacrés aux possessions de la Belgique (le Congo), des Pays-Bas (l'Indonésie), de l'Italie (la Tripolitaine, la Cyrénaïque, l'Erythrée et la Somalie), du Portugal (le Mozambique et l'Angola), du Danemark (le Groenland), des Etats-Unis (reconstruction de la maison de George Washington à Mount Vernon) et les pavillons du Canal de Suez et de Palestine (sous mandat britannique). Au premier plan, des allégories renvoient aux principales « missions civilisatrices » de la France et peuvent être mises en lien avec les fresques qui ornent la salle des fêtes du Palais de la Porte Dorée, que vous pourrez voir en quittant l'exposition.

Mur de droite

Reproductions d'affiches et de Unes.

Dans cet espace, sur le mur de droite, sont reproduites en agrandissement affiches et unes de journaux permettant de saisir le contexte culturel et l'air du temps du début des années 30.

Activités :

On peut notamment demander aux élèves de repérer quelques personnages célèbres de la culture de cette époque (Joséphine Baker, Charlie Chaplin)

■ Parcours biographique 3 : Une famille arménienne en diaspora à Valence (entrée de la salle 6)

Les parents de la petite Béatrice, née en 1930 dans la Drôme, Garabed Zortian et Elise Bagdalian se sont rencontrés puis mariés en France mais ils sont tous deux nés en Anatolie. En compagnie des membres de leurs familles respectives, rescapés du génocide turc de 1915, ils ont fui, traversé l'Asie mineure puis l'Europe, par étapes, avant de trouver refuge en France dans les années 1920.

Après quelques mois passés à Marseille, Bollène, Crest, Aouste-sur-Sye, au gré des offres d'emploi, les familles Bagdalian et Zortian s'installent à Valence, comme plus de 1500 Arméniens en 1931. Elise et Garabed y ouvrent un atelier-magasin de chaussures rue Bouffier, au cœur de la « petite Arménie » qui se construit dans la capitale drômoise, forte d'une vingtaine d'associations politiques, sportives et compatriotiques.

Du haut de ses quelques années, leur fille Béatrice pose fièrement en devanture du magasin, encadrée par ses parents. De l'exil et du périple subsistent quelques traces éparses : photographies d'avant le génocide, rares objets du quotidien, contrats de travail et papiers d'identité.

Objets

N°345 et 346- Djezvé de la famille Zortian et moulin à café ramené en France pendant l'exil, non datés ; collection particulière Djizmadjian-Zortian.

Le djezvé est une petite casserole utilisée pour préparer le café. Celui-ci a été fabriqué après l'arrivée de la famille Zortian en France. Le moulin a été emporté par la famille pendant son exil et transporté jusqu'en France, suivant les différentes étapes du périple migratoire.

■ Salle 6 : Les uns et les autres

Les uns et les autres.

Retour dans le quotidien. La vie des immigrants est faite de rencontres plurielles. Entre-soi, nostalgies des origines. Le repli sur soi n'est pas exclusif d'une ouverture aux autres. Français et étrangers cohabitent, se parlent. Mais xénophobie, antisémitisme et racisme se répandent dans la société française des années 1930 comme une traînée de poudre.

Mur de gauche

Entre-soi

L'immigration n'est pas toujours synonyme d'isolement et de solitude. Les étrangers vont chercher à se regrouper par lieux d'origines, pays, région ou village. C'est le temps de la construction des quartiers d'immigration, petites Italies, petites Espagnes, Valence des Arméniens et Pletzl de Paris... Les associations sont des lieux de pratiques sportives, de sociabilités culturelles, de fêtes et célébrations. Autant de manifestations pour soi, mais aussi pour faire connaître aux autres sa culture.

Objets

N° 267- Déclaration à la préfecture de l'Association ukrainienne dramatique, 7 août 1931.

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle. N° inv. 4 M 112/3.

Dans le bassin sidérurgique lorrain, les communes de Longwy, Homécourt ou encore Villerupt comptent plusieurs dizaines d'associations qui tentent à la fois de promouvoir et de faire connaître « au public français » la culture du pays d'origine.

Mur de droite

Langues étrangères

En famille, à l'école, au travail, on ne parle pas toujours la même langue. Alternier le français et la langue d'origine selon les moments, les lieux, est chose courante. La presse française se fait parfois bilingue, voir trilingue. Quant à la presse en langue étrangère, elle peut venir de loin, mais aussi être publiée ici.

Objet :

N° 274 – Gavroche, hebdomadaire humoristique en arménien, 1930. Archives départementales des Bouches-du-Rhône. N° inv. 4 M 2354

Ce périodique satirique arménien paraît à Constantinople depuis 1908 ; il est publié à Paris au début des années 1930. On y trouve des encarts publicitaires bilingues. Noter le nom typiquement parisien de cette publication.

Activité :

Faire repérer aux élèves le bilinguisme de plusieurs publications – n° 265, 266- et notamment les encarts publicitaires en français, ou encore les poèmes en français.

Mariages mixtes

Immigration plutôt masculine, manque d'hommes en France lié à l'hécatombe de 1914-1918, les deux phénomènes engendrent la multiplication des mariages mixtes, c'est à dire des mariages entre Français et étrangères, mais surtout entre étrangers et Françaises. En 1931, les mariages mixtes sont mêmes plus nombreux que les mariages entre étrangers, notamment parmi les groupes où le déséquilibre entre hommes et femmes est particulièrement net. C'est le cas parmi les immigrants venus des colonies.

Diagramme :

Sex-ratio des étrangers en France en 1931, par nationalité (Cartes et diagrammes, p. 11)

Religions

Les Français, qui se déchristianisent, ne regardent pas toujours d'un bon oeil l'arrivée d'immigrants souvent attachés à leur religion, avec une pratique parfois ostentatoire : catholicisme d'abord, notamment pour les Polonais et les Italiens, mais également islam et judaïsme. La communauté de foi ne rapproche pas nécessairement catholiques français et étrangers. Les pratiques diffèrent, les lieux de culte et les clergés sont bien souvent séparés.

Objets :

Ensemble de photographies de Brassai (dit), Halasz Gyula (Brasso (Autriche), 1899- Beaulieu-sur-Mer, 1984).

Après des études aux Beaux-arts de Budapest et de Berlin, Brassai, pseudonyme de Gyula Halasz, s'installe à Paris en 1924 où il travaille comme journaliste. En 1926, il rencontre le photographe hongrois André Kertész qui lui conseille d'acheter un appareil photographique. « Poussé par le désir de traduire en images tout ce qui [l]'émerveillai[t] dans ce Paris nocturne », Brassai entame alors une activité de photographe. Filles de joie, bals, quais de Seine ... autant d'images qui, par leur réalisme poétique, ouvriront les voies de la modernité photographique en France dans les années Trente. Entre 1930 et 1963, Brassai – qui acquiert la nationalité française en 1947 - collabore à plusieurs revues telles le Minotaure, Verve, Harper's Bazaar dans lesquelles sont publiés ses portraits d'artistes et leurs ateliers.

Gisèle à la Boule Blanche - Épreuve argentique. 1932 et A la Cabane cubaine, Montmartre, 1932- Épreuve argentique. Collection particulière.

A l'occasion de l'exposition coloniale internationale de 1931 certaines musiques des Antilles (notamment la biguine, formée dans la deuxième moitié du 19^e dans les bals populaires de Saint-Pierre et de Pointe-à-Pitre), se diffusent sur le continent européen. Le clarinettiste Alexandre Stelio, qui fixa de manière définitive à la Martinique les formes et le style de la biguine classique, joua un rôle important dans cette diffusion, à partir de 1919. En 1934, il joue au cabaret « la boule blanche », dont on peut voir aussi une photographie sur ce mur.

Couple au Bal nègre, rue Blomet, vers 1932- Épreuve argentique. Collection particulière

Situé juste à côté des ateliers de Masson et Miro, le Bal Nègre a la faveur des couples antillais du quartier, puis des surréalistes dans les années 20. Dans les années 50, Cocteau et sa bande, Fitzgerald et Miller, ainsi que les existentialistes en feront un de leurs lieux de fêtes.

Xénophobie

La crise économique des années 1930 provoque la résurgence d'un sentiment xénophobe dans la société française, dont les expressions ne sont pas nouvelles. Face à la montée du chômage, l'argument de la concurrence étrangère se répand dans les différentes couches de la population, à travers de virulentes campagnes d'opinion qui stigmatisent travailleurs étrangers, mais aussi artisans, commerçants et professions libérales. Les discours qui visent aussi les réfugiés et les naturalisés, font une part belle et grandissante à l'antisémitisme. Le temps est à la banalisation d'une lecture raciale des populations, qui attribue à chaque nationalité, chaque origine, des caractéristiques physiques et morales. Ces analyses « ethniques » du monde social, fort répandues dans la France de la première moitié du XX^e siècle, constituent le terreau fertile de la xénophobie, du racisme et de l'antisémitisme qui caractérise la France des années 1930.

Objet :

N° 289- Thèse publiée de Georges Mauco (1899-1988) : Les étrangers en France. Étude géographique sur leur rôle dans l'activité économique. Paris, Armand Colin, 1932. Collection Bibliothèque de Sciences Po, Paris .

Né en 1899 à Paris, issu d'un milieu de petits indépendants, Georges Mauco a une formation d'enseignant : il est successivement instituteur puis professeur à l'École normale de la Seine et soutient en février 1932 une thèse de géographie, publiée la même année chez Armand Colin. Cet ouvrage, qui ras-

semble un nombre impressionnant de données sur les étrangers en France dans l'entre-deux-guerres (statistiques, cartes, photographies), s'impose rapidement comme une référence « scientifique » incontournable sur la question.

Pourtant, les propos de Mauco s'apparentent à une lecture « raciale » des populations dont le but est clair : opposer les étrangers « assimilables » et les « non-assimilables ». Le degré d'« assimilabilité » des étrangers dépend, selon lui, de leur origine ethnique. L'argumentation, étayée par des photographies, est empreinte de racisme et d'antisémitisme.

Georges Mauco, engagé dans la sphère scientifique, est également « expert », consulté par les politiques. Il participera, à plusieurs reprises, à des institutions mises en place par les pouvoirs publics, avant, pendant et après Vichy.

Jeux d'échelles

Un parisien sur deux est né, en 1931, à l'extérieur de la capitale. Migrants provinciaux tout d'abord, qui s'organisent comme autant de petites patries, autour de filières professionnelles et de pratiques de sociabilité spécifiques. Migrants étrangers, surtout, qui se dirigent toujours plus nombreux vers l'agglomération parisienne, contribuent à construire l'image d'une nouvelle « Babel ». Certes, si l'on adopte un regard large, on se focalise sur les phénomènes de concentration. Mais ouvrons les registres et les listes nominatives de recensement pour suivre les individus dans leurs immeubles, montons les étages, passons les portes des chambres ; on découvre alors la pluralité des logiques d'implantation des immigrants et la mixité des quartiers parisiens.

Objets :

N°83- L'étrange cas de Monsieur K, 1933 - Victor Brauner (Pietra Neamtz- Roumanie -1903-Paris, 1966)

Deux séjours parisiens vont précéder l'installation définitive du peintre Victor Brauner dans la capitale en 1938. Un premier séjour de 1925 à 1927 suivi d'un second de 1930 à 1935 durant lequel Victor Brauner adhère au surréalisme. L'artiste côtoie également les artistes roumains installés à Paris, comme Brancusi qui l'initie à la photographie. Faute de ressources, amer Brauner retourne à Bucarest en 1935. Il s'inscrit alors au parti communiste clandestin de Roumanie, qu'il quittera au moment des procès de Moscou. La dégradation de la situation politique, l'état de la scène artistique le conduisent à s'installer à Paris « Me voilà enfin ici, où j'ai tant désiré être. Je vous assure que pour moi, ça me paraît magnifique de vivre en France, surtout en ce moment, où vraiment en Europe il n'y a pas un seul endroit habitable (...) » (Lettre de Brauner à Breton, Paris, 12 juillet 1938).

Sur cette toile, le personnage de Monsieur K symbolise toutes les exaspérations et défauts de l'homme dans la société. Il s'apparente au célèbre héros d'Alfred Jarry, Monsieur Ubu, qui a eu une si grande importance pour les surréalistes et qui fascinait Victor Brauner.

N° 288- Liste nominative du recensement de 1931, passage Raguinot, quartier des Quinze-Vingts, Paris douzième arrondissement. Registre de dénombrement de la population parisienne pour l'année 1931. Fac similés. Archives de Paris. N° inv. D2M8 404

Sans N° : Les habitants du 18, rue Raguinot (Paris 12^e) en 1931-

Cette silhouette d'immeuble a été établie à partir du recensement réel du 18 rue Raguinot en 1931 (voir document précédent).



■ Salle 7 : Chronologie

Cette salle présente une vaste chronologie de l'histoire de France depuis 1931.

Au centre, une « cocotte-minute », invention phare du quotidien des années 20, dont on peut faire plusieurs lectures symboliques...

Objet : la cocotte minute

Si le principe de l'autocuiseur est mis en place dès 1680 par Denis Papin, il faut attendre 1925 pour que cet appareil soit produit en série et commercialisé par les Ateliers de Boulogne. « C'est ainsi que l'autothermos résume, à lui seul, la vie des années 1930 prises dans une récession économique sans précédent, mais résolument tournées vers la modernité. Il peut également servir d'image à un ensemble de métaphores intéressantes, déjà pressenties par les publicitaires de l'époque (...) Modernité, économies, préoccupations hygiénistes, autant de qualités à mettre en avant pour un objet qui évoque tout aussi bien l'explosibilité que la nécessité d'une soupape de sûreté : quelle autre pièce peut se vanter de proposer une sémantique aussi riche et représentative des années 1930 ? », Olivier Schinz, « Explosives, les années 30 ? », in *1931, les étrangers au temps de l'exposition coloniale*, Ed° Gallimard/CNHI, 2008

■ Salle 8 : Dioramas créés pour l'exposition de 1931

N° 291

Le principe du diorama a été inventé par Jacques Daguerre au début du 19ème siècle : il s'agissait de donner aux spectateurs l'illusion d'une réalité à partir de grandes toiles translucides peintes en trompe l'œil et éclairées de manière diverses. Ce principe a été très utilisé dans les muséums d'histoire naturelle et les musées d'anthropologie au cours du 19ème et du 20ème siècle.

Les quatre dioramas présentés furent réalisés à l'occasion de l'Exposition coloniale internationale de Vincennes, pour la section dite « de synthèse » du Musée permanent des colonies. Intitulés « Vanille et girofle », « Tabac et dattier », « Café et canne à sucre », « Légumes et fruits », ils complètent les dioramas « Palmier à huile et arachide », « Riz et cocotier », Ricin et sisal », « Coton et kapok » auparavant exposés dans les halls est et ouest de l'étage. L'ensemble avait pour objectif d'instruire le visiteur sur la diversité des produits rapportés des colonies, de faire valoir l'entreprise coloniale et de séduire le visiteur, pour mieux l'inciter à investir.

Cette section est restée en place jusqu'à la transformation du musée de la France d'outre-mer en musée des arts d'Afrique et d'Océanie (voir l'historique du Palais sur le site de la Cité); elle n'a pas été réouverte au public depuis 1960.